



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1499-01 ET 1646-03**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1499-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement n° 1499 afin d'agrandir les limites du bassin de taxation

QUE le règlement n° 1646-03 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement d'emprunt n° 1646 afin d'agrandir les limites du bassin de taxation

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 22 novembre 2021.

QUE les règlements ont été approuvés le 11 janvier 2022 conformément à la loi.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 18^e jour du mois de janvier 2022.

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca